

Cahors, les patrimoines en mouvement

Madame, Monsieur,

Au travers de votre don, vous avez souhaité participer à la mise en mouvement des Patrimoines Cadurciens. Sans vous, sans l'aide de tous les amoureux du Patrimoine, ce projet ne pourrait fonctionner, je tenais donc à vous en remercier chaleureusement.

Ce don permettra de favoriser les objectifs et missions de l'association pour stimuler et organiser la participation des forces vives de la cité, en développant l'animation, la dynamisation et le rayonnement du centre historique de Cahors, cœur emblématique de la ville.

En retour, j'ai le plaisir de vous faire parvenir en pièce jointe votre reçu fiscal. Veillez à le conserver soigneusement, vous pourrez ainsi bénéficier des réductions d'impôts en vigueur.

Encore une fois, merci d'être à nos côtés et de soutenir l'association.

Michel SIMON
Président

REÇU FISCAL

Association CAHORS LES PATRIMOINES EN MOUVEMENT 62 Rue Louis Deloncle 46000 CAHORS déclarée en Préfecture du Lot le 8 octobre 2021, parution au Journal Officiel le 19 octobre 2021	
L'Association reconnaît avoir reçu au titre des versements ouvrant droit à réduction d'impôts, la somme de : 20 €	Nom et Adresse du donateur : LNPG Entreprise
Somme en toutes lettres : Vingt Euros	Mr Patrick FOURIE
N° d'ordre : 2025 - 017	Date du don :11-04-2025
Mode de versement : Virement	10 Lotissement Savy Larigaldie 46090 PRADINES
Forme du don : Déclaration de don manuel	
Nature du don : Numéraire N° SIRET : 887 978 443 000 18	CAHORS le 14 Octobre 2025
Le bénéficiaire certifie sur l'honneur que les dons et versements qu'il reçoit ouvrent droit à la réduction d'impôts prévue aux articles 200-1 et 238 bis du CGI.	Michel SIMON Président 